



©Aurélien Lambert

# PROFESSIONNELS DES MÉTIERS D'ART, DÉMARREZ VOTRE ACTIVITE EN SUD-ARDECHE !

## TOUT SAVOIR SUR LA PÉPINIÈRE DU POLINNO !

### >> Le projet Polinno

Le Polinno, ou Pôle d'innovation des métiers d'art, est un tiers-lieu implanté en sud-Ardèche, au cœur du village de Joyeuse. Il occupe le rez-de-chaussée d'un ancien collège, au même titre que l'école de cirque L'art d'en Faire, une médiathèque intercommunale et bientôt un Centre Médico-social du Conseil Départemental.

Le Polinno existe depuis 2006 : à cette époque, c'était une **pépinière d'entreprises spécialisée dans les métiers d'art**. Trois ateliers d'art étaient mis à disposition de jeunes professionnels des métiers d'art contre un loyer modéré incluant un accompagnement au démarrage d'activité. Depuis, une vingtaine de jeunes professionnels sont passés par la pépinière.

Une **boutique collective**, au sein du Polinno a progressivement vu le jour. En 2017, le projet a évolué pour mieux prendre en compte les besoins des artistes et artisans d'art locaux : un **Fablab**, véritable atelier avec des machines et outils partagés a vu le jour. Doté notamment de machines à commande numérique et d'un **studio photo**, ce Fablab a permis un meilleur accompagnement des professionnels des métiers d'art sur certains volets techniques (prototypage, usages numériques, scénographie, packaging, communication etc.). En 2022, le Polinno s'est outillé pour la **médiation artistique** en devenant Micro-folie. Il intervient donc auprès de tous les publics pour encourager la pratique artistique et faire connaître les métiers d'art du territoire. En 2024, une **salle pédagogique** complètera les différentes espaces qui composent le Polinno. Cette salle permettra aux professionnels de proposer cours et stages à tous les publics. Les différentes entités du Polinno (ateliers d'art, boutique collective, Fablab, Micro-folie) lui ont valu une reconnaissance nationale : en 2022 il a été labellisé Manufacture de proximité. A ce titre, il développe sa vocation de tiers-lieu où se croisent tous les publics, pour apprendre, travailler, inventer et partager.

### >> Un tiers-lieu public

Ce tiers-lieu est porté par la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, en coopération avec trois autres Communautés de communes du sud-Ardèche et du nord-Gard (Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche et Cèze-Cévennes). Ensemble, ces 4 Communautés de communes misent sur le développement de leurs territoires en soutenant le développement de la filière des métiers d'art. Le Polinno est donc un espace public qui propose des services d'intérêt général. Ainsi, les tarifs sont adaptés aux ressources des publics, la collectivité prenant en charge une partie des frais relatifs à la mise en oeuvre de ces services. A titre d'exemples - un atelier en pépinière est loué 222€TTC en année 1 et coûte à la collectivité, accompagnement compris, 330€TTC, soit une réduction de 33% - une formation collective à la découpe laser pour un.e professionnel.le des métiers d'art est facturée 19€ mais coûte 38€ à la collectivité, soit une réduction de 50%.

### >> Un territoire stimulant !

Le sud-Ardèche - nord-Gard, est une terre d'accueil. Accueil d'artistes et artisans d'art, puisque depuis 2006, une réelle politique en faveur des métiers d'art a permis de nombreuses installations, la création de réseaux et de lieux de diffusion. Accueil de nouvelles populations au sens large, puisque qu'il y fait bon vivre, au cœur d'une nature préservée. Accueil touristique, puisque depuis des dizaines d'années, le territoire reçoit de très nombreux visiteurs du printemps à l'automne (Grotte Chauvet, Gorges de l'Ardèche, Parc National des Cévennes, Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, AOP Châtaine etc.)

### >> Le Polinno, c'est donc :



Une pépinière pour se professionnaliser. Mise en réseau, formation, accompagnement, participation à des actions innovantes, gestion d'une boutique collective



Un Fablab avec des outils partagés. Prototypage, fabrication d'outils, packaging, scénographie, présentoirs, mobilier, outils de communication etc.



Une boutique collective. Commercialisation, création d'évènements, expositions etc.



Une Micro-folie pour faire de la médiation artistique (ateliers mixant musée numérique, savoir-faire des métiers d'art, outils numériques)



Une salle pédagogique pour donner cours et stages à tous publics

## >> La pépinière du Polinno, un lieu pour la jeune entreprise de métiers d'art

La pépinière est spécialisée dans les métiers d'art. Elle a pour vocation de soutenir des professionnel.les des métiers d'art dans leur démarrage d'activité. Ce soutien se traduit par :

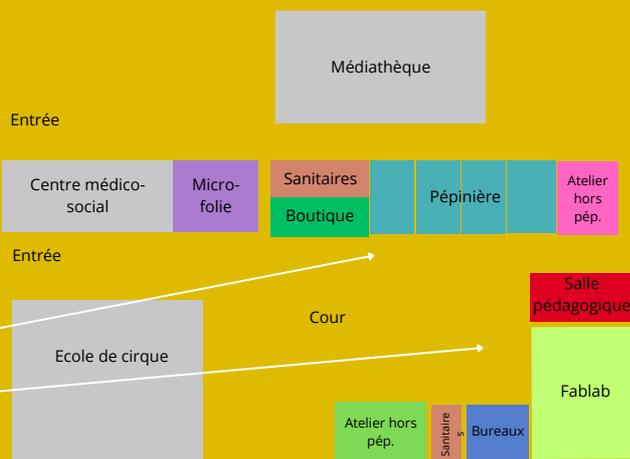
- la mise à disposition d'un atelier d'art de 40m<sup>2</sup> à loyer modéré et progressif (comprenant chauffage, eau, électricité, internet et alarme) pendant une durée maximum de 36 mois
- un accompagnement régulier et spécialisé (gestion administrative et comptable, stratégie commerciale, mise en réseau, scénographie etc.)
- la mise à disposition d'une boutique collective (moyennant une implication dans sa gestion et son animation)
- un accès à privilégié aux autres outils du Polinno (Fablab, salle pédagogique, studio photo, musée numérique)

### >> Les ateliers :

Le Polinno dispose de 6 ateliers d'art. 4 sont dédiés au dispositif de pépinière. Les autres seront attribués à un.e ancien.ne résident.e de la pépinière et à un.e professionnel.le confirmé.e pour des besoins temporaires. Ces ateliers ne sont pas équipés : il appartient à chaque résident.e d'apporter ses machines et outils. Par contre, la proximité du Fablab permet l'accès à des outils conventionnels et numériques. Chaque atelier fait 40m<sup>2</sup>. Il est équipé du triphasé, d'un point d'eau et d'un accès Internet. Les ateliers peuvent être sous-loués à un.e autre professionnel.le des métiers d'art, mais un.e seul.e résident.e sera l'interlocuteur.ice du Polinno et bénéficiera de l'accompagnement.



Il.elle sera responsable de son atelier et de la personne hébergée. Le lieu est en cours de réhabilitation. Les ateliers seront donc neufs, isolés selon les normes en vigueur. Ils bénéficieront d'une alarme, d'un accès de plain pied aux normes PMR, d'une place de parking, de sanitaires communs avec douche. Le.la résident.e signera une convention d'occupation précaire du domaine public avec la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie.



### >> Les activités accueillies :

- les professionnel.les accueilli.es doivent être immatriculés.es depuis moins de trois ans
- leur immatriculation doit être effective au moment de leur installation
- les statuts acceptés : artisans inscrits au registre des métiers, artistes-auteurs inscrits à l'URSSAF, entrepreneurs salariés en Coopérative d'Activités et d'Emplois, entrepreneurs en Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)
- les activités acceptées : tous métiers d'art parmi les 281 métiers d'art reconnus par la loi hormis la forge et la fonderie (locaux non adaptés)

### >> Les critères de sélection des résidents :

- L'exercice d'un des 281 métiers d'art reconnus par la loi
- Le besoin d'accompagnement pour déployer son activité
- L'envie de faire partie d'un lieu collectif
- La volonté de s'investir dans la boutique collective

### >> Calendrier :

- Appel à candidatures ouverts du 1er mars au 5 mai 2024
- Examen des dossiers et présélection : semaine 19
- Audition des candidat.es présélectionné.es : semaine 21
- Installation dans les locaux : septembre 2024

### >> Les tarifs :

- Année 1 : 222€TTC (185€HT) / mois
- Année 2 : 258€TTC (215€HT) / mois
- Année 3 : 330€TTC (275€HT) / mois (comprenant les charges d'eau, électricité, chauffage, alarme, Internet et accompagnement)
- Caution de deux mois à l'entrée dans les locaux.
- Accès gratuit : Musée numérique, outils conventionnels (électroportatif etc.) au Fablab, au studio photo et formation aux machines numériques du Fablab.
- Demi-tarif : utilisation des machines du Fablab (dont une CNC grand format), accès à la salle pédagogique pour donner cours et stages.

### >> Éléments complémentaires mais essentiels !

- La pépinière est un lieu collectif, qui implique le respect de règles de vie commune inscrites dans un règlement intérieur et un esprit coopératif pour mener en commun certaines actions : animation et gestion de la boutique collective, organisation d'événements (Journées européennes des métiers d'art, boutique de Noël) etc.
- Le Polinno n'est en aucun cas votre unique lieu de commercialisation : chaque résident doit trouver et diversifier ses propres canaux de diffusion
- L'accompagnement fait partie intégrante de la pépinière : il est donc obligatoire.

**Pour toute demande d'informations, nous sommes là !**  
**cecile.lucsko@polinno.art - 07 49 78 81 82**  
**www.polinno.art**